



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

institutions communautaires

Question écrite n° 74195

Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de M. le ministre délégué chargé des affaires européennes sur les conclusions du rapport sénatorial n° 240 de MM. Hubert Haenel, Maurice Blin, Serge Lagache et Serge Vinçon, intitulé « Une meilleure répartition des compétences entre l'Union européenne et les Etats membres ». Selon ce rapport : « Le citoyen nourrit souvent à l'égard de l'Union européenne des attentes auxquelles elle ne répond pas toujours ; à l'inverse, il a parfois l'impression que l'Union en fait trop dans des domaines où son intervention n'est pas toujours indispensable. Il faut donc rendre plus claire la répartition des compétences entre l'Union et les Etats membres, la simplifier et l'ajuster à la lumière des nouveaux défis auxquels l'Union est confrontée. Pour ce faire, on peut aussi bien restituer certaines tâches aux Etats membres que confier de nouvelles missions à l'Union ou élargir les compétences actuelles. » Il lui demande de bien vouloir lui indiquer quelle a été sa réaction à la lecture de ce constat et lui indiquer les suites qu'il entend donner à ces deux propositions.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a bien voulu appeler l'attention du ministre délégué chargé des affaires européennes sur les conclusions du rapport sénatorial n° 240 concernant la répartition des compétences. La réflexion sur la question des compétences fait partie des travaux de la Convention sur l'avenir de l'Europe, convoquée le 28 février dernier à la suite du Conseil européen de Laeken, conformément à la déclaration n° 23 annexée au traité de Nice. Les prochaines sessions de la Convention devraient être consacrées à une discussion sur les missions de l'Europe ainsi que sur les modalités de leur exercice, tant sous l'angle de la légitimité démocratique que sous celui de l'efficacité. Les réflexions conduites par le Sénat sur la répartition des compétences dans le domaine de la culture, de l'éducation et de l'environnement trouveront toute leur place dans ce débat.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74195

Rubrique : Union européenne

Ministère interrogé : affaires européennes

Ministère attributaire : affaires européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 mars 2002, page 1476

Réponse publiée le : 22 avril 2002, page 2088